

Mise en œuvre de l'amortissement anticipé des ORNANE 2019 et des ORNANE 2021

- Amortissement anticipé, avec prise d'effet le 12 février 2018, de la totalité des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes arrivant à maturité le 1^{er} juillet 2019 (ISIN FR0011973577, les "ORNANE 2019") et des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes arrivant à maturité le 1^{er} juillet 2021 (ISIN FR0012738144, les "ORNANE 2021") restant en circulation

Le Groupe Maurel & Prom (Euronext Paris : MAU, ISIN FR0000051070) (« Maurel & Prom ») annonce la mise en œuvre de l'amortissement anticipé, avec prise d'effet le 12 février 2018, de la totalité des ORNANE 2019 et des ORNANE 2021 restant en circulation, et pour lesquelles le droit à l'attribution d'actions n'aurait pas été exercé, conformément à leurs modalités.

Suite au rachat des ORNANE 2019 et des ORNANE 2021 détenues par PT Pertamina Internasional Eksplorasi dan Produksi, annoncé le 21 décembre 2017, et à leur annulation, la totalité des ORNANE 2019 et des ORNANE 2021 en circulation étant respectivement inférieure à 10 % et 15 % du nombre d'ORNANE 2019 et d'ORNANE 2021 initialement émises, Maurel & Prom a décidé d'exercer son droit de procéder à l'amortissement anticipé des ORNANE 2019 et des ORNANE 2021 dans les conditions prévues par leurs contrats d'émission respectifs.

Maurel & Prom précise par ailleurs aux porteurs d'ORNANE 2019 et d'ORNANE 2021 que, conformément aux modalités des ORNANE 2019 et des ORNANE 2021, en cas de réception d'une notification d'exercice du droit à l'attribution d'actions dans le délai prévu dans les modalités des ORNANE 2019 et des ORNANE 2021, Maurel & Prom a fait le choix de régler en numéraire tout porteur exerçant son droit à l'attribution d'actions.

Les ORNANE 2019 et les ORNANE 2021 pour lesquelles le droit à l'attribution d'actions n'aurait pas été exercé seront remboursées en numéraire le 12 février 2018 au pair, majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêts, soit un montant de 17,2923 euros par ORNANE 2019 et 11,0549 euros par ORNANE 2021, et seront annulées conformément à leurs modalités.

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Contacts

MAUREL & PROM

Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tél : 01 53 83 16 45

ir@maureletprom.fr

NewCap

Communication financière et relations investisseurs

Julie Coulot / Louis-Victor Delouvrier

Tél : 01 44 71 98 53

maureletprom@newcap.eu

Relation Media

Nicolas Merigeau

Tél : 01 44 71 94 98

maureletprom@newcap.eu

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris
CAC All-Share – CAC Oil & Gas – Next 150 - Eligible PEA-PME and SRD
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**